



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الأغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE

Trente-sixième session

Dacca (Bangladesh), 8-11 mars 2022

Intégration de la biodiversité dans tous les secteurs de l'agriculture dans la région Asie et Pacifique

Résumé

À sa cent soixante-troisième session, en 2019, le Conseil de la FAO a adopté la Stratégie de la FAO relative à l'intégration de la biodiversité dans tous les secteurs de l'agriculture (la Stratégie). À sa cent soixante-sixième session, en 2021, il a en outre adopté le Plan d'action (2021-2023) pour la mise en œuvre de la Stratégie (le Plan d'action), assorti d'un calendrier. En Asie et dans le Pacifique, la FAO et le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique ont organisé ensemble, en juillet 2019, une réunion consultative régionale sur l'intégration de la biodiversité dans tous les secteurs de l'agriculture, tenue sous l'égide du Royaume de Thaïlande. Dans le présent document, on rappelle le rôle de l'intégration de la biodiversité dans tous les secteurs de l'agriculture s'agissant de la transformation durable des systèmes agroalimentaires et l'on fait le point sur cette intégration dans la région et sur les progrès accomplis, en tenant compte des futures priorités.

Suite que la Conférence régionale est invitée à donner

Les participants à la Conférence régionale sont invités à:

- a. reconnaître que l'intégration de la biodiversité dans tous les secteurs de l'agriculture est un élément de la solution pour des systèmes agroalimentaires plus productifs, plus efficaces, meilleurs pour la nutrition, plus durables et plus résilients;
- b. saluer les efforts que la FAO déploie pour aider les pays à intégrer la biodiversité dans tous les secteurs de l'agriculture, y compris son soutien au Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020;
- c. donner à la FAO des indications sur les actions prioritaires pour le programme d'intégration de la biodiversité, y compris sur les mesures que l'Organisation doit prendre pour favoriser les dialogues sur les politiques au niveau régional (ou sous-régional) et faciliter les mécanismes intersectoriels afin de renforcer la coordination entre les initiatives nationales d'intégration de la biodiversité.

Les documents peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser au
Secrétariat de la Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique
APRC@fao.org

Introduction

1. Depuis quelques années, le rôle de la biodiversité et la nécessité de la prendre en compte dans les politiques, les stratégies et les pratiques des acteurs clés, privés et publics («l'intégration» de la biodiversité), dans tous les secteurs économiques, font l'objet d'une attention croissante au niveau mondial. Le programme de développement durable à l'horizon 2030 fait de la biodiversité un élément central de nombreuses activités économiques, en particulier celles qui sont liées à l'agriculture durable. En 2016, les participants à la Conférence des Nations Unies sur la biodiversité ont appelé à l'intégration de la biodiversité dans tous les secteurs agricoles.

2. En 2017, la Conférence, à sa quarantième session, a souscrit à l'appel visant à ce que la FAO et les pays intègrent la biodiversité dans l'agriculture, y compris l'élevage, de sorte à favoriser sa contribution aux services écosystémiques ainsi qu'aux mesures d'adaptation au changement climatique et d'atténuation des effets de celui-ci.

3. Le Conseil, à sa cent soixantième session, a approuvé «l'élaboration par la FAO d'une stratégie visant à intégrer la biodiversité dans tous les secteurs agricoles, qui sera examinée par le Comité du Programme et le Conseil puis présentée à la Conférence de la FAO en 2019, en vue de la formulation du cadre mondial sur la biodiversité pour l'après-2020 de la Convention sur la diversité biologique (CDB)».

4. En 2019, le Conseil, à sa cent soixante-troisième session, a adopté la Stratégie de la FAO relative à l'intégration de la biodiversité dans tous les secteurs de l'agriculture (la Stratégie)¹. À sa cent soixante-sixième session, en 2021, il a en outre adopté le Plan d'action (2021-2023) pour la mise en œuvre de la Stratégie (le Plan d'action)², assorti d'un calendrier.

5. En Asie et dans le Pacifique, la FAO et le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique ont organisé ensemble, en juillet 2019, une réunion consultative régionale sur l'intégration de la biodiversité dans tous les secteurs de l'agriculture, tenue sous l'égide du Royaume de Thaïlande. Cette consultation régionale, dont les recommandations ont également été présentées à la trente-cinquième session de la Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique, en 2020³, a été l'occasion de souligner la nécessité de mener des actions conjointes dans les secteurs de l'agriculture et de l'environnement à différents niveaux (y compris aux niveaux régional, national et local), en faisant œuvre de sensibilisation, en facilitant le dialogue intersectoriel et en mettant en place un réseau technique régional sur la biodiversité.

6. Dans le présent document, on rappelle le rôle de l'intégration de la biodiversité dans tous les secteurs de l'agriculture s'agissant de la transformation durable des systèmes agroalimentaires et l'on fait le point sur cette intégration et sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des initiatives de la FAO en la matière dans la région.

Généralités

7. La biodiversité et les services écosystémiques sont des éléments clés pour des systèmes agroalimentaires productifs, durables et résilients. Définie comme la variété de la vie au niveau génétique ainsi qu'au niveau des espèces et des écosystèmes, la biodiversité est indispensable à la sécurité alimentaire, au développement durable et à la fourniture de nombreux services écosystémiques essentiels.

8. La sécurité alimentaire et la nutrition pour tous passent par la diversité biologique, laquelle procure de multiples avantages concernant les moyens d'existence. Ainsi qu'il ressort de deux grandes évaluations mondiales récemment publiées⁴, la biodiversité et les services écosystémiques sont essentiels à la durabilité de l'agriculture, des forêts, de l'aquaculture et de la pêche. Ils rendent

¹ CL 163/11 Rev.1.

² CL 166/9 Add. 1.

³ APRC/20/INF/18.

⁴ FAO. 2019. The State of the World's Biodiversity for Food and Agriculture, J. Bélanger et D. Pilling (eds.). FAO Commission on Genetic Resources for Food and Agriculture Assessments. Rome. 572 p., et IPBES. 2019. Global Assessment Report on Biodiversity and Ecosystem Services.

possible une production agricole durable. La biodiversité produit des services écosystémiques qui ont une fonction de régulation et de soutien (cycle des éléments nutritifs, formation et recréation des sols, séquestration du carbone, stockage et filtrage de l'eau, habitat de la faune sauvage, lutte biologique contre les organismes nuisibles, pollinisation). Grâce à elle, les systèmes de production et les moyens d'existence résistent mieux aux tensions et aux chocs économiques, sociaux et environnementaux, dont les effets du changement climatique. Les incidences du changement climatique sur la biodiversité sont un sujet d'inquiétude du point de vue de la sécurité alimentaire et de la nutrition.

9. Malgré un effort mondial entamé il y a plusieurs décennies, on continue d'assister à une érosion générale de la diversité biologique, d'où l'appel à une prise en compte de la biodiversité dans tous les secteurs. Les deux rapports d'évaluation susmentionnés montrent que nombre des facteurs d'appauvrissement de la biodiversité, parmi lesquels le changement climatique, ont en partie au moins pour origine des pratiques agricoles inadaptées. Du fait de l'augmentation de la demande de produits agricoles, le rôle de l'agriculture dans l'utilisation durable et la préservation de la biodiversité ira croissant.

Intégration de la biodiversité dans la région Asie et Pacifique

10. La région Asie et Pacifique est toujours considérée comme riche en biodiversité. Elle compte de nombreuses espèces endémiques et abrite plus de points névralgiques de la biodiversité que n'importe quelle autre région du monde. On y trouve sept des 17 pays considérés comme les plus riches en biodiversité au monde (Australie, Chine, Inde, Indonésie, Malaisie, Papouasie-Nouvelle-Guinée et Philippines)⁵.

11. Néanmoins, la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques fait plusieurs constats alarmants⁶:

- a. la région a connu une croissance économique et une urbanisation rapides ainsi qu'une expansion de l'agriculture parmi les plus fortes au monde, ce qui a également entraîné un appauvrissement de la biodiversité;
- b. parmi les différents types d'écosystèmes, les plus menacés sont les forêts, les écosystèmes alpins, les eaux douces intérieures et les zones humides, ainsi que les systèmes côtiers. L'Asie du Sud-Est a vu son couvert forestier se réduire de 12,9 pour cent en raison du développement de la coupe de bois, de l'exploitation de grandes plantations visant à la production d'agrocarburants et de l'expansion de l'agriculture intensive et de la culture de crevettes;
- c. les espèces exotiques envahissantes ont gagné en nombre et en abondance, ce qui a des conséquences négatives sur les îles et les littoraux, ainsi que sur les centres agricoles et les grandes villes riches;
- d. le déclin de l'agrobiodiversité traditionnelle et la perte corollaire des connaissances autochtones et locales, engendrés par l'adoption d'une agriculture intensive qui utilise un petit nombre d'espèces et de variétés de cultures améliorées, ont malheureusement entraîné un recul sensible de la culture de variétés indigènes et l'appauvrissement des ressources génétiques;
- e. les récifs coralliens et les pêcheries de capture sont très importants sur les plans environnemental, économique et culturel, mais de lourdes menaces pèsent aujourd'hui sur eux;

⁵ IPBES. 2018. *Summary for policymakers of the IPBES regional assessment report on biodiversity and ecosystem services for Asia and the Pacific*.

⁶ IPBES. 2018. *Regional assessment report on biodiversity and ecosystem services for Asia and the Pacific of the Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services*.

- f. les écosystèmes d'eau douce de la région abritent plus de 28 pour cent des espèces aquatiques et semi-aquatiques, mais près de 37 pour cent d'entre eux sont aujourd'hui menacés par la surpêche, la pollution, le développement des infrastructures et les espèces exotiques envahissantes;
- g. le changement climatique, associé à l'augmentation de la production agricole, a des répercussions négatives sur les espèces et les écosystèmes, ce qui peut nuire au bien-être humain;
- h. la quantité de déchets alimentaires et de déchets plastiques croît proportionnellement au développement urbain de la région, ce qui pollue les cours d'eau et les plans d'eau marins. Les déchets plastiques sont une source de préoccupations: sur les 10 cours d'eau qui contiennent le plus de déchets plastiques dans le monde, huit se trouvent en Asie, et contiennent ainsi jusqu'à 95 pour cent de la quantité de plastique qui se trouve dans les océans dans le monde entier.

12. Parallèlement, la région Asie et Pacifique a noué des partenariats et des alliances stratégiques très variés – mécanismes, plateformes et réseaux intergouvernementaux aux niveaux régional et sous-régional –, qui lui offrent des moyens de renforcer encore les initiatives visant à l'intégration de la biodiversité dans tous les secteurs de l'agriculture. On en trouvera quelques exemples ci-après.

- a. Au trente-septième Sommet de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), tenu en novembre 2020, les pays membres (Brunéi, Cambodge, Indonésie, Malaisie, Myanmar, Philippines, République démocratique populaire lao, Singapour, Thaïlande et Viet Nam) ont adopté un cadre global pour le redressement. Ce cadre fournit un plan directeur pour guider la collaboration entre les partenaires, y compris en ce qui concerne les solutions naturelles pour renforcer la résilience face aux futures pandémies, et la promotion continue de l'intégration de la biodiversité dans les secteurs concernés.
- b. La sous-région du Grand Mékong a œuvré à l'amélioration des liaisons dans ses couloirs économiques, à la création d'un marché et d'une base de production uniques, à une croissance équitable et à une gestion durable des ressources. Elle compte depuis longtemps des initiatives de coopération sous-régionale, qui offrent des possibilités s'agissant de l'intégration de la biodiversité, par exemple l'initiative La route et le ruban, la coopération Lancang-Mekong, la stratégie de coopération économique Ayeyawady-Chao Phraya-Mekong, la stratégie de promotion de chaînes de valeur agricoles sûres et respectueuses de l'environnement dans la sous-région du Grand Mékong, le plan d'action de Siem Reap pour 2018-2022 ou encore la Commission du Mékong.
- c. D'autres partenariats stratégiques sont menés dans le Pacifique⁷: le programme FIRST de la FAO, financé par l'Union européenne et mis en œuvre dans les Fidji et les Îles Salomon, qui a permis de tirer des enseignements concernant le renforcement des aliments locaux et indigènes dans les systèmes alimentaires et agricoles à la biodiversité riche; le programme ACPMEAs3, partenariat entre la FAO et l'Union européenne dont l'un des objectifs est de renforcer les capacités nationales et régionales aux fins de l'intégration de la biodiversité dans tous les secteurs de l'agriculture; le Partenariat du Pacifique sur les sols, qui vise à protéger la biodiversité des sols et à renforcer la résilience face au changement climatique.

⁷ FAO. 2022. Conservation, restauration et utilisation durable de la biodiversité au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans les îles du Pacifique. Trente-sixième session de la Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique. Point de la session plénière, APRC/22/5. Bangkok. Disponible à l'adresse suivante: <https://www.fao.org/events/detail/aprc36/>.

Actions pertinentes de la FAO à l'appui de l'intégration de la biodiversité dans la région Asie et Pacifique

13. Sur la base de sa stratégie et de son plan d'action, et comme suite à la consultation régionale menée en 2019, la FAO a lancé de grandes initiatives de mobilisation de ressources pour intensifier les actions pratiques sur le terrain, en harmonie avec son Cadre stratégique pour 2022-2031. En outre, elle encourage les mesures de protection et de conservation des forêts primaires dans la région et collabore avec différents partenaires en vue de promouvoir la gestion durable des forêts et des terres dans les pays insulaires du Pacifique.

14. Le 21 mai 2021, un événement en ligne a été organisé dans le cadre de la Journée internationale de la diversité biologique, sous le thème «Nous faisons partie de la solution». Cet événement a réuni 126 participants de 26 pays, dont des représentants du secteur de l'agriculture et du secteur de l'environnement.

15. Le 5 juin 2021, la FAO et le Programme des Nations Unies pour l'environnement ont lancé la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes (2021-2030), dont l'objectif est de prévenir et d'enrayer la dégradation des écosystèmes. L'une des priorités pertinentes pour la région densément peuplée de l'Asie et du Pacifique est la restauration des paysages terrestres et marins productifs pour améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition, faire face au changement climatique et restaurer les écosystèmes.

16. Depuis 2019, la FAO et le FIDA dirigent ensemble la mise en œuvre de la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale (2019-2028) et du Plan d'action global qui l'accompagne. S'agissant de l'intégration de la biodiversité, le pilier 7, qui vise à renforcer la multidimensionalité de l'agriculture familiale pour promouvoir des innovations sociales qui contribuent au développement des territoires et des systèmes alimentaires qui préservent la biodiversité, l'environnement et la culture, est particulièrement pertinent.

17. En réponse aux appels à une meilleure intégration de la biodiversité dans l'approche Une seule santé, la FAO a lancé des activités visant à renforcer et à faciliter la participation à cette approche des acteurs compétents pour les ressources naturelles et des acteurs compétents pour l'environnement. En collaboration avec l'Université Mahidol, l'Organisation a lancé une étude exploratoire sur la santé, les espèces sauvages et les moyens de subsistance dans le contexte de l'approche Une seule santé et de l'intégration de la biodiversité.

18. La FAO met à l'essai l'Outil pour l'évaluation de la performance de l'agroécologie, un outil complet qui utilise des indicateurs portant spécialement sur l'agrobiodiversité pour mesurer la performance de n'importe quel type de système agricole dans les différentes dimensions de la durabilité (sur les plans social, économique et environnemental et s'agissant de la santé et de la gouvernance). À ce jour, cet outil a été mis en œuvre au Cambodge, en Chine, en République démocratique populaire lao et au Viet Nam, et de petits projets pilotes ont été menés dans les territoires français du Pacifique et en Inde.

19. Afin de mettre la riche biodiversité au service de la sécurité alimentaire, des moyens d'existence et d'une alimentation saine, la FAO a recensé des espèces négligées et sous-utilisées prometteuses qui sont riches en nutriments, résistantes aux aléas climatiques, économiquement viables et disponibles ou adaptables au niveau local pour devenir les aliments de demain. En mars 2021, le Bureau régional de la FAO pour l'Asie et le Pacifique a organisé, en collaboration avec le Bureau régional pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord et le Bureau régional pour l'Afrique, la première manifestation ministérielle interrégionale de la FAO sur l'exploitation des aliments traditionnels en vue d'éradiquer la faim et toutes les formes de malnutrition.

20. Tirant parti de la riche agrobiodiversité des montagnes d'Asie et du Pacifique, l'initiative de la FAO sur l'agriculture de montagne permet de recenser les difficultés qui se présentent sur le terrain et montre comment exploiter le potentiel des produits spéciaux de la montagne – par la définition des priorités, la production, la transformation et le développement des marchés – afin d'atteindre l'objectif Faim zéro et de renforcer les systèmes alimentaires durables. Une publication conjointe sur la stratégie pour le développement d'une agriculture de montagne durable est en cours de préparation avec les

partenaires du Secrétariat du Partenariat de la montagne et du Centre international de mise en valeur intégrée des montagnes.

21. Comme suite à la mise en place de l'Action mondiale pour le développement vert des produits agricoles spéciaux, le Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique travaille à l'élaboration d'un prototype régional dans le cadre de l'approche «Un pays – un produit prioritaire». En juin 2021, un webinaire sur le bilan et les enseignements tirés de la mise en œuvre du programme «Un village, un produit» en Asie et dans le Pacifique a été organisé avec le Cambodge, l'Inde, le Népal, la République de Corée, la Thaïlande et le Viet Nam. En juillet, il a été organisé un autre événement avec l'Agence japonaise de coopération internationale, pour échanger des points de vue sur l'expérience de l'Agence concernant ce programme.

22. La quinzième réunion de la Conférence des Parties (COP15) à la Convention sur la diversité biologique devrait donner lieu au lancement du nouveau Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020, doté d'un nouvel ensemble d'objectifs et de cibles visant à enrayer la perte de diversité biologique. La COP15 se déroule en deux parties. La première partie de la réunion, qui s'est tenue du 11 au 15 octobre 2021, a débouché sur l'adoption de la déclaration de Kunming⁸. Les négociations finales, en présentiel, sur le Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020, auront lieu pendant la deuxième partie de la Conférence, à Kunming (Chine), du 25 avril au 8 mai 2022. La FAO participe à ces négociations en tant qu'observatrice internationale, et son message sera que l'avenir de l'alimentation et de l'agriculture est inextricablement lié à la biodiversité, et qu'il faut faire le lien entre le Cadre mondial et la transformation des systèmes agroalimentaires.

23. Une série de séances sur la biodiversité lors du XV^e Congrès forestier mondial est également en cours de préparation. Ce congrès, qui se tiendra en Corée en mai 2022, a pour objet de mettre en avant le rôle des forêts et des arbres en tant que solutions naturelles pour l'atténuation du changement climatique et l'adaptation aux effets de celui-ci, ce qui inclut la conservation de la biodiversité.

24. En interne, dans le Cadre stratégique de la FAO pour 2022-2031, un des domaines prioritaires du programme est la biodiversité et les services écosystémiques à l'appui de l'alimentation et de l'agriculture, ce qui englobe l'intégration de la biodiversité. En février 2021, le Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique a créé un groupe de travail interne sur la biodiversité, composé de fonctionnaires techniques et dirigé par le coordonnateur régional de la FAO pour la biodiversité. En 2022, la FAO travaillera à l'intégration de la biodiversité dans le développement des capacités dans le cadre de l'approche Une seule santé dans certains pays de la région.

Conclusions

25. Du fait de la prise de conscience croissante de l'urgence qu'il y a à lutter contre la perte de biodiversité, alimentée entre autres choses par les négociations sur le Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 et par la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes, on constate un nouvel élan en faveur de l'intégration de la biodiversité dans la région, qui est considérée comme un élément de la solution pour créer des systèmes agroalimentaires plus productifs, plus efficaces, plus durables, meilleurs pour la nutrition et plus résilients en vue d'un redressement vert.

⁸ <https://www.cbd.int/doc/c/c2db/972a/fb32e0a277b1ccfff742be5/cop-15-05-add1-en.pdf>.